

**Conditions générales de Vente**  
**Karène DIDIER EI**  
**Siret : 909 664 872 00019**



**Article 1 : identification et généralités**

**Nom :** Karène DIDIER

**Statut :** Praticienne bien-être (micro-entreprise individuelle)

**SIRET :** 909 664 872 000 19

**Siège social :** 315, lotissement l'orée du parc – 38260 Sardieu

**Adresse du cabinet :** 35 avenue Hector Berlioz – 38260 La Côte Saint André

**Téléphone :** 06.75.41.55.61

**Courriel :** [bienetre@karyca.fr](mailto:bienetre@karyca.fr)

**Site internet:** <https://rdv.itiaki.com/karenedidier>

Les conditions générales de vente en vigueur s'appliquent à toutes les prestations (ci-après les « Prestations proposées ») fournies par Karène DIDIER, Karyca Bien-être, entreprise individuelle immatriculée sous le numéro de SIRET 909 664 872 000 19, et ce, à tous ses clients, indépendamment de leur statut ou de leur qualité.

Par conséquent, lorsqu'un client effectue une commande pour une prestation proposée, que ce soit directement au siège social, au domicile du client ou en cabinet, cela implique qu'il adhère et accepte sans réserve les présentes CGV, à moins d'un accord particulier préalablement convenu par écrit entre les parties.

Karène DIDIER, Karyca Bien-être se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV, étant précisé que les modifications seront applicables aux seules commandes passées en suite de l'entrée en vigueur des dites modifications. Tout autre document que les présentes CGV et notamment les publicités, prospectus, flyers...n'ont qu'une valeur informative de l'activité proposée par Karène DIDIER / Karyca Bien-être et demeure non contractuel

## **Article 2 : prestations proposées**

La praticienne propose des prestations de bien-être à visée non médicale ni thérapeutique, figurant sur la page de présentation <https://rdv.itiaki.com/karenedidier> au siège social, et en cabinet, à savoir :

- Prestations de conseils en aromathérapie à la séance ou en forfait
- Prestations de conseils en alimentation saine à la séance ou au forfait
- Prestations de Coaching en méditation à la séance ou au forfait
- Prestations de Lahochi, méthode énergétique, à la séance ou au forfait
- Prestations en lithothérapie, à la séance ou au forfait
- Massage bien-être aromatique des mains

Les soins énergétiques proposés visent à rééquilibrer les énergies du corps et de l'esprit, à favoriser le bien-être global et l'harmonisation intérieure.

Ils peuvent inclure :

- Le rééquilibrage énergétique
- La libération des blocages émotionnels
- L'harmonisation des chakras
- Des soins intuitifs ou à base de techniques énergétiques spécifiques (Lahochi, magnétisme, etc.)

**⚠ Les soins énergétiques ne remplacent en aucun cas un suivi médical.** Ils ne sont ni des diagnostics, ni des traitements médicaux ou psychologiques.

## **Article 3 : Les forfaits**

Les forfaits sont valables 6 mois à partir de la date d'achat.

Les forfaits sont nominatifs, non cessibles et ne donneront pas lieu à un remboursement ou une extension de validité, sauf dans le cas où Karène DIDIER ne pourrait assurer une prestation commandée.

## **Article 4 : Les cartes cadeaux**

Le client peut acheter une carte cadeau pour un tiers bénéficiaire. La carte sera transmise uniquement après réception du règlement du client. La carte cadeau sera transmise soit par courrier, soit par mail. Le tiers bénéficiaire pourra alors prendre rendez-vous avec Karène DIDIER une fois sa carte cadeau reçue.

Un délai de rétractation de 14 jours ouvrables à compter de la réception du paiement du client est prévu sans justificatif ni pénalités financières. Karène DIDIER/Karyca Bien-être remboursera les sommes versées par le client dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de la carte cadeau.

La carte cadeau est valable 6 mois à compter de sa date d'achat. Elle ne sera ni remboursée, ni remplacée en cas de perte, vol ou de fin de validité.

## **Article 5 : Réalisation des prestations**

L'objectif de Karène DIDIER/Karyca Bien-Etre est uniquement de favoriser le bien-être de la personne. Selon la loi en vigueur, les prestations effectuées par Karène DIDIER sans diagnostic et traitement thérapeutique ne sont en rien, ni dans leur contenu ni dans leur objectif, comparables à toute pratique médicale, thérapeutique ou sportive. Il s'agit exclusivement de méthodes holistiques et naturelles pour le bien-être et la détente. L'activité de Karène DIDIER est également exclue de toutes les prestations érotiques ou sexuelles. Toute action déplacée envers Karène DIDIER pourra être poursuivie en justice.

#### **Article 6 : Lieux des prestations proposées**

Karène DIDIER n'intervient que sur rendez-vous à domicile, au cabinet ou au siège, et par téléphone/visio pour certaines prestations. Karène DIDIER/Karyca Bien-être déploie son activité principalement au siège social du salon situé 315 lotissement l'orée du parc 38260 SARDIEU ainsi qu'au domicile des clients, mais aussi au cabinet de la Côte de Saint André.

#### **Article 7 : Planning des prestations proposées**

Lundi et Mardi : fermé

Mercredi : 18:00 à 20:00

Jedi : 08:30 à 12:30 puis de 14:00 à 19:30

Vendredi : 18:00 à 20:00

Samedi matin : 9:00 - 12:00

Dimanche : fermé

Lors des prestations bien-être au salon situé 315 lotissement l'orée du Parc 38260 SARDIEU, ainsi qu'au cabinet de la Côte Saint André, Karène DIDIER - Karyca Bien-être met à la disposition du client tout le matériel professionnel nécessaire pour la réalisation des prestations (lampe de sel, cristaux, coussins de méditation, plaids, etc)

Pour les prestations réalisées au domicile du client, le client s'engage à mettre à disposition de Karène DIDIER - Karyca Bien-être un espace privatif dont les conditions d'hygiène, de calme et de sécurité sont compatibles avec la réalisation des prestations proposées.

#### **Article 8 : Modalités de réservation**

Les rendez-vous devront s'effectuer par téléphone au 06.75.41.55.61 ou par mail bienetre@karyca.fr

Toutes les coordonnées et liens sont accessibles sur ma page Web de présentation : <https://rdv.itiaki.com/karenedidier>

Toute prise de rendez-vous implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

#### **Article 9 : tarifs et modalités des règlements**

Les tarifs sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Le paiement s'effectue à la fin de chaque séance :

- En espèces
- Par carte bancaire

Une note d'honoraires peut être remise sur demande. Toute séance entamée est due dans son intégralité.

Le paiement des prestations réalisées s'effectue à la fin de la séance, soit en espèces, soit par carte bancaire (sauf Carte american Express).

Les règlements par chèque ne sont pas acceptés.

Attention, certaines prestations réalisées en Visio ou par téléphone devront être réglées en début de séance.

Le règlement des forfaits devra être versé pour lancer la planification des séances dans son intégralité. Des facilités de paiement pourront être envisagées.

Les tarifs proposés sont indiqués en euros sur la page Web <https://rdv.itiaki.com/karenedidier> et sont également disponibles au salon et au cabinet. Les prix sont définitifs hors action promotionnelle.

Karène DIDIER n'est pas soumis à la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) conformément à l'article 293B du Code Général des Impôts. Les prix mentionnés sur le site internet sont donc indiqués sans TVA. Dans l'hypothèse où Karène DIDIER deviendrait soumis à la TVA, les tarifs affichés sur le site seront réajustés en conséquence et applicables à toute commande passée suivant la date de son assujettissement.

Karène DIDIER peut modifier ses tarifs à tout moment, étant précisé que les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur lors de la réservation d'un rendez-vous et/ou de l'achat d'une carte cadeau.

Pour les déplacements chez les particuliers, des frais supplémentaires sont en prévoir :

Pour les Prestations à domicile dans un rayon de 15 kilomètres, aucun frais supplémentaire ne sera facturé

Au-delà, des frais kilométriques seront facturés à hauteur de 0,636€/kilomètres.

Les déplacements se réaliseront uniquement dans un rayon de 40 kilomètres maximum.

#### **Article 10 - Retards, annulations et reports**

Le client peut modifier sa réservation sans frais jusqu'à 48 heures avant le rendez-vous téléphonique. Il ne sera pas possible de modifier les rendez-vous avant la prestation ou le jour J, la séance sera considérée comme étant due. Le client peut annuler sa réservation jusqu'à 48 heures avant le rendez-vous téléphonique. En cas d'annulation tardive ou de non-présentation injustifiée, la séance pourra être due. Toute réservation par téléphone sera soumise à une facturation. Si le client ne se présente pas le jour de la prestation, cette clause est également applicable. Si Karène DIDIER - Karyca Bien-être annule la prestation et si aucune date de remplacement n'est fixée, Karène DIDIER - Karyca Bien-être remboursera au client les éventuelles prestations déjà réglées concernées par les dates annulées dans un délai de 10 jours maximum. Merci de prévenir au minimum **24h à l'avance** pour tout report ou annulation. Tout retard pourra entraîner une réduction de la durée de la séance ou son annulation, selon l'appréciation de Karène DIDIER afin de respecter les horaires des séances suivantes.

La prise des rendez-vous par Karène DIDIER est réalisée de façon à ne pas avoir de retard. Un temps de battement est prévu entre chaque prestation afin d'accueillir le client dans des conditions idéales. Le client doit arriver à l'heure indiquée lors de la prise de rendez-vous. Si le client arrive en avance, le salon ne sera pas forcément libre et prêt pour accueillir le client. Si le client arrive en retard, la prestation sera alors écourtée pour ne pas faire attendre les autres clients suivants. Karène DIDIER se réserve le droit de refuser un client si le retard est jugé trop important pour permettre une prestation correcte et complète. La séance sera considérée comme due par le client.

#### **Article 11 - Contre-indications et responsabilité**

Le client s'engage à informer la praticienne de tout problème de santé ou traitement en cours susceptible d'interférer avec le déroulement de la séance. La praticienne se réserve le droit de refuser une prestation si elle estime que la condition du client n'est pas compatible avec la séance prévue. Karène DIDIER peut refuser à tout moment un client dont la santé ne permettrait pas de réaliser une prestation énergétique sur sa personne sans consulter un médecin préalable.

Le client devra se conformer uniquement aux conseils et recommandations de Karène DIDIER/Karyca Bien-être, notamment au niveau des soins énergétiques et dans le conseil sur la pratique des huiles essentielles et conseils en aromathérapie.

Il est important de comprendre que Karène DIDIER/ Karyca Bien-être apporte uniquement un complément de bien-être, de soulagement. Une praticienne bien-être n'est pas un médecin. Si vous suivez un traitement médical, seul un médecin pourra vous administrer une ordonnance. Il ne sera donc fait aucun diagnostic et aucune ordonnance ne sera délivrée. Il est important de considérer les prestations holistiques comme un complément plutôt que comme un substitut. Lorsque le client est sous traitement médical, seul le médecin a le pouvoir de réduire ou d'interrompre le traitement.

A la lecture des présentes CGV, le client est informé et accepte qu'il soit contre indiqué de recevoir un soin énergétique, sans avis médical préalable, à des personnes souffrants, sans que cette liste soit exhaustive, de :

- Maladies mentales ou de troubles psychologiques graves
- Problèmes cardiaques (artériosclérose, hypertension, pace maker
- Perturbations de la coagulation (hémophilie, thrombose, hématome)
- Inflammations de la peau (dermatoses, infections cutanées, plaies récentes, plaies ouvertes)
- Pathologies lourdes (cancer, tumeur)

En cas d'allergies, le client s'engage à en informer Karène DIDIER/Karyca Bien-être au moment de la prise de rendez-vous.

Pour les femmes enceintes, il est recommandé de demander un avis préalable à son médecin, gynécologue ou sage-femme et d'en informer Karène DIDIER/Karyca Bien-être lors de la prise de rendez-vous.

Lors du premier rendez-vous, Karène DIDIER remettra un document rappelant les contre-indications mentionnées précédemment afin de garantir que son client est apte à recevoir un massage bien-être. Par sa signature, le client confirmera également qu'il n'a rien à signaler concernant son état de santé qui ne serait pas compatible avec la réalisation d'une prestation énergétique sur sa personne sans avis médical. Il s'engage également à informer préalablement Karène DIDIER de tout changement concernant son état de santé lors des prochains rendez-vous.

De la même manière, chaque prestation seront réservées aux personnes majeures, ou mineurs ayant une autorisation de leur représentant légal pour pratiquer une prestation énergétique. Le parent devra être présent lors des prestations.

#### **Article 12 : données personnelles et conformité RGPD**

Les données personnelles collectées lors de la prise de rendez-vous sont utilisées uniquement dans le cadre de l'activité professionnelle, conformément au RGPD. Elles ne sont ni revendues ni communiquées à des tiers. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), voici les informations relatives à la collecte et au traitement de vos données. Dans le cadre de son activité, Karyca Bien-Etre utilise un logiciel de gestion, appelé itiak, qui facilite la prise de rendez-vous, le suivi des dossiers et la facturation des séances. Les informations recueillies pendant votre séance font l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique. Ces données sont stockées en France chez un hébergeur certifié pour les données de santé. Ces données incluent les nom, prénom, téléphone, adresse email, ainsi que des informations administratives et sur votre état de santé. Cette collecte n'a pas d'autre fin que de permettre à Karène DIDIER d'assurer votre suivi. Vos données sont conservées pour une durée maximale de 2 ans à compter de la date de votre dernière séance. Conformément à l'article 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le client disposera d'un droit de rectification, de modification et de suppression des données. Pour toute question relative à vos données ou pour exercer vos droits d'accès, de rectification ou de suppression, vous pouvez contacter : Karène DIDIER - [bienetre@karyca.fr](mailto:bienetre@karyca.fr)

*Tout contenu (textes, supports, outils transmis lors des séances) reste la propriété exclusive de la praticienne et ne peut être reproduit ou transmis sans son autorisation préalable.*

#### **Article 13 : Confidentialité et droit de propriété intellectuelles**

Karyca Bien-Etre s'engage à respecter la confidentialité des informations portées à sa connaissance avant, pendant ou après la réalisation de sa prestation. Les originaux sont retournés au CLIENT sur simple demande. La responsabilité de Karène DIDIER ne peut être engagée en raison d'une interception ou d'un détournement des informations lors du transfert des données, notamment par Internet. Par conséquent, il appartient au client d'informer, préalablement ou lors de la prise de rendez-vous Karène DIDIER des moyens de transfert qu'il souhaite voir mis en œuvre afin de garantir la confidentialité de toute information à caractère sensible.

#### **Article 14 : Loi applicable et juridiction compétente**

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents. Les présentes CGV sont soumises au droit français. Les présentes CGV sont soumises à la législation française. En cas de litige, le client s'adressera en priorité à Karène DIDIER pour obtenir une solution amiable, de manière bienveillante. A défaut, les présentes conditions générales de vente étant soumises au droit français, tout litige susceptible de s'élever entre les parties, sera de la compétence exclusive des juridictions de Vienne (Isère), quel que soit le lieu d'exécution du contrat.

#### **Article 15 : incapacité de travail**

Karène DIDIER peut se retrouver en cas d'incapacité physique temporaire, par suite de maladie ou d'accident. Karène DIDIER se réserve le droit de replanifier de nouvelles dates de rendez-vous, en concertation avec le client, sans qu'il ne puisse être exigé par ce dernier de versement d'indemnité.

Si Karène DIDIER est temporairement inapte physiquement, tout contrat ou engagement avec les clients sera résilié de plein droit, sans qu'il soit possible de demander une indemnité compensatrice à Karène DIDIER. Les montants déjà versés par le client seront remboursés dans un délai maximum de 10 jours après la résiliation du contrat